



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

Brésil

Question écrite n° 90081

### Texte de la question

L'attention de M. Jean-Claude Lenoir a été appelée sur la situation des enfants brésiliens dont beaucoup sont victimes de violences. Il remercie M. le ministre des affaires étrangères des précisions qu'il pourra lui apporter sur ce point et sur les actions que la France compte engager en vue de remédier à cette situation et d'améliorer le sort des enfants brésiliens.

### Texte de la réponse

La France, qui est partie à la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, suit avec une grande attention cette question à travers le monde. Au Brésil, notre pays apporte son soutien à plusieurs projets dont l'objectif est d'améliorer la situation des enfants des rues notamment, et des jeunes en situation vulnérable en général. La France participe ainsi à plusieurs projets s'inscrivant dans le cadre de financements communautaires, pour une valeur totale de près d'un million d'euros. À titre d'exemple, l'un de ces projets concerne un centre d'hébergement pour adolescents en grande difficulté dans l'État du Cearà, un autre vise à soutenir un programme d'aide à des jeunes femmes dans l'État de Rio. En outre, le thème de la protection de l'enfance a fait l'objet d'échanges menés entre nos deux pays dans le cadre de l'année du Brésil en France.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Lenoir](#)

**Circonscription :** Orne (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 90081

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 mars 2006, page 3210

**Réponse publiée le :** 2 mai 2006, page 4644